

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf : DCM/2018/n°2/7.5/31-01/2

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	26	29

Date de la convocation : 19-01-2018

Date de l'affichage : 24-01-2018

OBJET :

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

COLLEGE I.J CURIE

Rapporteur : A. FOUREL

SEANCE DU 31 JANVIER 2018

L'an deux mille dix-huit,

Le TRENTE ET UN JANVIER à 18 H

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

Présents : Pierre MAUMEJEAN, Gilles TRAUJLET, Noémie CLAUDEL, Marielle NEPOTY, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Claude LAURIE, Patrice DEVILLE, Alain BAILLIEU, Jean Claude BASCHIOU, Ariane MOLLUNA, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Hélène THELENE, Olivier BERTRAND, Sabine ROUS, Maguelone CHAREYRE, Christelle BERTINI, Nathalie THEODOSE, Rachida BOUTEILLER, Fabrice LABARUSSIAS, Cédric BONATO, Alexandra BONNET, Stéphane PIGNAN.

Absent ayant donné procuration :

P. CATHALA à P. MAUMEJEAN

G. BER A F. LABARUSSIAS

A. JACINTO à C. BONATO

Secrétaire de séance : A. MOLLUNA

Le Collège IJ Curie nous a fait part, fin décembre 2017, de l'organisation d'un voyage pédagogique en Sicile pour les latinistes du Collège du 10 au 17 mars prochain (Site archéologique de Syracuse, Musée du Papyrus, Palerme...).

Le premier projet qui consistait à un échange avec des élèves italiens a été brutalement annulé par le Lycée de Syracuse qui n'avait pas assez de candidats pour héberger tous les élèves.

Un second projet a donc été mis en place, bien plus onéreux puisque l'hébergement se fera à l'hôtel.

Ne pouvant faire face à cette dépense, le Collège sollicite la Commune pour prendre en charge une partie du voyage, et il est donc proposé au conseil municipal :

- D'accorder une subvention exceptionnelle de 920 € au Collège IJ Curie

Le conseil municipal est invité à délibérer

Le conseil municipal, après en avoir débattu et à l'unanimité :

- adopte la proposition.



Le Maire,
Pierre Maumejean